

Le Printemps Responsable

- Politique de Développement Durable -

Chers équipiers,

Notre festival, le Printemps de Bourges est, comme vous le savez, solidement ancré à son territoire. Il inscrit ses missions, et in fine, sa responsabilité sociétale, au sein d'une sphère de valeurs artistiques et citoyennes : soutenir, accompagner et mettre en lumière la créativité et les artistes émergents d'une part, inclure tous les publics, notamment les plus éloignés ou écartés du champ culturel, en développant une démarche de transmission transgénérationnelle, à l'endroit, notamment, de son écosystème territorial, d'autre part.

Par ailleurs, nous nous sommes engagés depuis plusieurs années, via le programme « Printemps Durable », à réduire, trier et valoriser les déchets produits et à garantir l'accès pour tous les publics, notamment en situation de handicap.

Aujourd'hui, nous renforçons notre démarche en faveur d'un événement conscient et impliqué quant aux trois axes du développement durable : Ecologie, Economie, Social.

Cette démarche se matérialise par une procédure de certification à la norme ISO 20121, pour un événementiel durable, entamée en janvier 2019. Elle prend le nom de « Le Printemps Responsable ».

Cet engagement est celui de la Direction du Printemps de Bourges et de toutes les équipes, permanentes comme saisonnières, bien sûr. Mais il s'agit aussi, nécessairement, d'un engagement de nos parties prenantes partenaires, prestataires, fournisseurs (...) avec lesquels nous mettons en place une dynamique de synergie pour bâtir un cercle vertueux, dans une optique d'évolution et amélioration continue des actions mises en place.

Comme sanctuarisée dans notre *Déclaration de missions et valeurs*, c'est notamment la notion de Transmission que nous avons identifiée, tous ensemble, comme valeur cardinale guidant la mission du festival et les actions concrètes sur le terrain, tout au long de l'année.

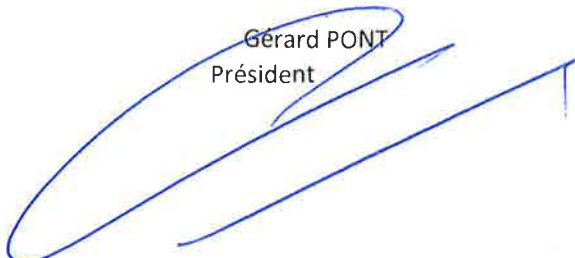
La mise en œuvre de cet engagement sera déclinée, en trois orientations faisant, chacune, l'objet d'une attention particulière de nos publics :

- L'expérience de tous nos spectateurs
- La valorisation de l'attractivité du territoire (ville de Bourges, *province* du Berry, département du Cher, région Centre-Val de Loire...)
- La préservation de l'environnement

Dès aujourd'hui, la direction du Printemps de Bourges souhaite que l'ensemble des équipes s'engage, à nos côtés, dans cette démarche évolutive, afin de satisfaire aux exigences applicables à la société Le Printemps de Bourges, au programme « Le Printemps Responsable » et à la production de l'événement lui-même, en matière légale, réglementaire et contractuelle.

A Bourges, le 9 décembre 2019

Gérard PONT
Président



Boris VEDEL
Directeur Général

